

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2023

---

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

Retiré

## AMENDEMENT

N ° AS632

présenté par  
M. Isaac-Sibille

-----

### ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi la deuxième phrase de l'alinéa 5 :

« Dans le cadre d'un plan pluriannuel, elle fixe les priorités de la politique de prévention de la perte d'autonomie et les indicateurs permettant de l'évaluer. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement précise également le fonctionnement et les missions attribuées à cette conférence. Elle fixe les priorités et les indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité de cette politique.